

communiqué presse...

• Montreuil, le 14 septembre 2026 / La FNIC-CGT et la CGT-SANOFI communiquent...

NON AU DÉMANTELEMENT DE SANOFI ! NON À LA CASSE DE LA FILIÈRE HÉPARINE !

Ce matin, la direction de SANOFI a annoncé la cession de la branche Héparine, dont le Lovenox, ainsi que des derniers sites industriels qui y sont liés : Ploërmel en France, Jurong à Singapour et Miskolc-Csanyikvolgy en Hongrie, après la cession de Maisons-Alfort en début d'année.

Et comme si cela ne suffisait pas, Sanofi accompagne cette opération par la vente de plusieurs droits d'exploitation : 7 dans la cardiologie, 4 dans l'urologie et plusieurs dans les génériques russes, cédés à la société CHEPLAPHARM dans laquelle Sanofi va prendre 26 % de parts pour apporter le cash nécessaire.

LE LOVENOX EST POURTANT CONNU POUR UNE RAISON QUE NOUS AURIONS AIMÉ NE JAMAIS CONNAÎTRE : SES RUPTURES PENDANT LE PIC DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19, ALORS QUE LES HOSPITALISATIONS EXPLOSAIENT.

Aujourd'hui, alors que la nécessité de sécuriser notre approvisionnement en médicaments essentiels devrait être une priorité absolue, SANOFI prend exactement le chemin inverse et tout cela alors que la filière représente plus de 900 millions d'euros de chiffre d'affaires ! Les molécules concernées font également vivre les sites d'Ambarès, Aramon, Sisteron et Tours.

La CGT défend une alternative notamment un projet de GLP pour préserver et consolider la filière Héparine.

AVANT DE VENDRE, IL FAUT ÉTUDIER TOUTES LES SOLUTIONS !

On attend la réponse rapide des pouvoirs publics.

La CGT Sanofi mettra tout en œuvre pour empêcher ce démantèlement de Sanofi. **Nous portons une santé pour tous et accessible à chacun.** Et certainement pas la construction d'une usine à dividendes pour des actionnaires cupides.

La coordination CGT SANOFI